		Envoyé en préfectur	e le 29/03/2024
REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Recu en préfecture	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Publié le	5 <sup>2</sup> L0~
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	043	00040005 0004MADCO5 000 DE
	l L		-20240325-2024MARS25_093-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « acte	s » 7.1.6	publics

DEPARTEMENT DU GERS

## REPUBLIQUE FRANCAISE

32

ARRONDISSEMENT de CONDOM

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique ordinaire du 25 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES. Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne Marc DUGROS, André DUCASSÉ. MM. GALOIX. LACAPERE, GOBBATO. Mmes Françoise Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MATTIUSSI. MARROCQ. MM. Éric Julien PELLICER. Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

Objet : Piscine municipale de Fleurance - Gratuité pour les lectourois

**RAPPORTEUR:** Éric MATTIUSSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

Comme en 2022 et 2023, la commune a mis en place une solution de remplacement avec la commune de Fleurance afin que les lectourois ne soient pas pénalisés et puissent accéder à une piscine cet été dans des conditions préférentielles.

Les lectourois qui se présenteront à la piscine de Fleurance du 8 juin au 15 septembre 2024, pourront bénéficier de l'accès gratuit à condition d'en faire la demande en mairie, excepté les enfants de moins de 8 ans pour qui l'entrée est gratuite.

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

La commune de Fleurance facturera à la commune de le le commune de la co correspondantes à tarifs réduits soit 1,35 € pour les jeunes de ID: 032-213202088-20240325-2024MARS25\_093-DE les adultes de 18 ans et plus.

Après en avoir délibéré,

## le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver les participations aux entrées à la piscine de Fleurance pour les lectourois dans les conditions présentées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,

Shislain de FLAUJAC

Le Maire, Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2 9 M38 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2 9 MASS 2024